



HAL
open science

Licence professionnelle Entrepreneuriat

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Entrepreneuriat. 2012, Université de Corse Pasquale Paoli. hceres-02028243

HAL Id: hceres-02028243

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028243>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Entrepreneuriat

de l'Université de Corse
Pasquale Paoli

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Corse

Établissement déposant : Université de Corse Pasquale Paoli

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Entrepreneuriat

Dénomination nationale : SP5-Management des organisations

Demande n° S3LP130004070

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Corte
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : UbiFrance, Agence de développement économique de Corse, Corse initiative réseau, Corse active
- Secteur professionnel demandé : SP5-Echange et gestion

Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des porteurs de projets dans des secteurs divers. Les étudiants acquièrent les outils de base pour la création ou la reprise d'une entreprise, ou pour le développement d'activités au sein d'une entreprise. Ils mettent en pratique ces outils sur leur propre projet en bénéficiant d'un accompagnement individualisé. Les métiers visés sont : chef d'entreprise, assistant de direction, conseiller à la création d'entreprise, chargé d'affaires.

Cette spécialité, ouverte en 2004, fait suite à un diplôme universitaire (DU) *Entrepreneuriat* créé en 1998. Elle est proposée en formation initiale et en alternance à l'IUT de Corte. Elle s'intègre dans l'offre de formation *Droit, économie, gestion* de l'université de Corse aux côtés du DUT *Gestion des entreprises et administrations*, d'une licence *Economie-Gestion* et d'un master *Administration des entreprises*. Par son caractère transversal, elle s'adresse à des étudiants de différents cursus et peut leur permettre d'acquérir une double compétence. Cette spécialité ne rencontre pas de concurrence sur la région mais une dizaine de licences professionnelles (LP) analogues existent sur le continent (Bordeaux, Orléans, Quimper, Paris, Poitiers...).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le tissu économique corse est constitué en quasi-totalité par des petites et moyennes entreprises qui ont besoin de collaborateurs ayant une bonne base en gestion d'entreprise, bien au fait des marchés européens, voire internationaux. La spécialité répond aux attentes des institutionnels, acteurs du développement économique, des professionnels friands de diplômés polyvalents, maîtrisant la conduite de projet et les techniques de gestion, et de la moitié des chefs d'entreprise qui rechercheront un repreneur d'ici dix ans.

L'attractivité de la formation augmente d'année en année et la formation est de plus en plus sélective avec un taux de pression (nombre de candidats/effectifs) avoisinant actuellement les 2,5. Les efforts de communication et de promotion, la mise en place d'un réseau d'anciens contribuent à une meilleure visibilité de cette formation, qui est citée dans la presse nationale comme « pépite de la faculté » et est référencée par l'Association pour la création d'entreprise (APCE). Le public étudiant est essentiellement issu de DUT et BTS ; il est regretté la faible représentativité d'étudiants provenant de parcours L2. Adossée à un Centre de formation d'apprentis (CFA) universitaire, la spécialité est ouverte en alternance depuis quatre ans et à la formation continue depuis un an. Les actions de lutte contre l'échec et les abandons sont remarquables et permettent de revenir à des taux de réussite tout-à-fait acceptables.

Les enquêtes sur le devenir des diplômés concluent à un taux d'insertion professionnelle modeste, plafonnant à 73 %, et un taux de poursuites d'études pouvant atteindre plus de 30 %. Ces résultats sont à pondérer avec des taux de répondants faibles. Les postes occupés sont souvent en adéquation avec les objectifs de la licence et il est à noter qu'un pourcentage significatif de diplômés intègre les administrations territoriales.

Forte de ses expériences (DU et LP), la formation a tissé de solides relations avec le milieu professionnel et les institutions, qui se sont concrétisés par des partenariats conventionnés. La forte implication des professionnels se traduit par des participations aux enseignements (à hauteur de 65 % du volume horaire global), par l'accueil de stagiaires ou d'alternants, par leur participation au conseil de perfectionnement, par des soutiens financiers.

La maquette pédagogique n'est pas conforme à l'arrêté relatif aux LP, imposant que le stage et le projet tuteuré constituent chacun une unité d'enseignement. Les contenus pédagogiques sont pertinents et cohérents. Il est regretté l'absence de cours de fiscalité et de management d'équipe. L'autoévaluation est très succincte et se résume à des observations générales. Les perspectives sont quant-à-elles bien détaillées et pertinentes.

- Points forts :

- Bon pilotage de la formation.
- Formation proposée en alternance, adossée à un CFA.
- Implication forte des professionnels.
- Véritable partenariat avec les professionnels locaux et les institutions.

- Points faibles :

- Autoévaluation succincte.
- Pas de passerelles avec les filières générales.

Recommandations pour l'établissement

Il est fortement recommandé de diversifier le public en intégrant des étudiants issus de filières générales. La diversité des publics est un élément enrichissant pour la formation. Des modules passerelles peuvent être mis en place pour initier les étudiants de L2 à davantage de professionnalisation et des interventions d'enseignants-chercheurs des filières générales, peuvent être envisagées. Ces derniers pourront se faire ambassadeurs de la formation et déceler des candidats potentiels dans leur propre filière.

Il faut veiller à respecter la conformité de la maquette pédagogique avec l'arrêté des LP, en attribuant une unité d'enseignement au stage et au projet tuteuré.

Enfin, pour rendre pertinent le suivi des diplômés, il est recommandé de renforcer les enquêtes sur l'insertion professionnelle en obtenant des taux de réponse plus importants.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits	16	23	24
Taux de réussite	62	87	96
Pourcentage d'inscrits venant de L2		5	
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	56	44	41
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	25	31	34
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	51	57	29
Pourcentage d'inscrits en formation continue			5
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	49	43	71
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	68	65	63
ENQUETES NATIONALES (à 30 mois)	2007	2008	-
Taux de répondants à l'enquête	66	56	
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	66	73	
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	16	27	
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	16	0	
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION (à 12 mois)	2008	2009	2010
Taux de répondants à l'enquête	62	60	60
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	63	67	67
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	25	33	25
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	12	0	8

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.

Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

Corte, le 19 mars 2012

Objet : Argumentaires des LPRO
de l'IUT de Corse.

Réf. : LD/CC19032012

**6-LICENCE PROFESSIONNELLE E
(Entreprenariat)**

- **Réponse au premier commentaire : autoévaluation succincte**

- si l'autoévaluation attendue est celle de la formation par l'équipe de formation, nous aurions trouvé très intéressant d'avoir des éléments d'analyse sur les carences ;
- si l'autoévaluation attendue est celle de l'université, une autoévaluation globale a été réalisée figurant dans le rapport autoévaluation.

Dans tous les cas, la mise en place de groupes de travail sur l'autoévaluation est prévue pour prendre en compte les évolutions nécessaires et favoriser l'appropriation du processus.

- **Réponse au second commentaire : pas de passerelles avec les filières générales**

La Licence professionnelle est structurée afin d'accueillir des étudiants en provenance de cursus hétérogènes. Les enseignements sont construits afin d'intégrer tous les étudiants dans les meilleures conditions. De plus, la mise en commun de 20% des enseignements avec la Licence Professionnelle Management des Energies Renouvelables depuis 2007 (dont les étudiants sont a priori peu sensibilisés aux problématiques entrepreneuriales) a nécessité une réflexion en amont sur le rythme d'apprentissage et les techniques pédagogiques à favoriser (exemple : apprentissage par la pratique, travail en groupe, séminaires professionnels de sensibilisation à différentes problématiques comme « les outils de financements des TPE/PME »...).

Il est à noter également que les PRU, MCF, PRAG et certains vacataires intervenants en Licence Professionnelle Entreprenariat sont également enseignants en L2/L3 généralistes (Sciences économiques et de Gestion, Droit, Langues).

Enfin la communication relative à la LPE est développée tant au niveau des médias qu'hors des médias : d'une part les événements menés dans le cadre de la Licence professionnelle entreprenariat sont régulièrement relatés dans la presse (voyages pédagogiques, actions de sensibilisation à l'entreprenariat, appel à candidature...). D'autre part cette formation est présentée lors de journées portes ouvertes ainsi que dans le cadre de l'organisation et/ou de la présence sur différentes manifestation étudiantes et professionnelles. De plus cette formation soutient la création d'associations (exemple d'association étudiante dédiée à la reprise d'entreprises : CorsEntreprenariat créée en janvier 2012 après plusieurs mois de réflexion et d'échanges avec l'équipe pédagogique) ou la participation des étudiants à des associations déjà existantes comme la « Junior Entreprise MCM ». La participation à la vie associative permet d'échanger avec d'autres étudiants et notamment de faire connaître la formation.

- **Réponse au troisième commentaire : conformité de la maquette avec l'arrêté des LP de 99**

Le projet tuteuré et le stage seront séparés dans des UE conformément à l'arrêté des 99 relatif aux LP

- **Réponse au quatrième commentaire : renforcer les enquêtes sur l'insertion**

Le MESR diligente chaque année depuis 2009 deux enquêtes d'insertion professionnelle des étudiants et ce 30 mois après diplôme. L'une porte sur les DUT, LP et Masters et ne prend en compte que les

étudiants non réinscrits dans une formation supérieure excluant de ce fait la plupart des étudiants de titulaires d'un DUT et d'une LP. La seconde enquête qui tient compte également des étudiants ayant poursuivi des études supérieures après l'obtention d'un DUT ou d'une LP conduit à un taux de réponse extrêmement faible et donc inexploitable au plan statistique. Ainsi, à la demande des responsables de l'IUT et en accord avec la POIP, le format de l'enquête générale d'insertion professionnelle de l'université (DUT, LP, Masters) portant sur les diplômés de 2009 a été revu de manière à ne pas exclure les titulaires de DUT et de LP ayant poursuivi des études supérieures. Ainsi le devenir de ces étudiants, bien que ne s'étant positionnés sur le marché de l'emploi, sera assuré par ce biais lors des années à venir.

Le partenariat entre la Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle se renforce de plus en plus. Les responsables de filières seront plus impliqués par la POIP dans les enquêtes d'insertion ce qui devrait permettre de croiser certaines données et d'obtenir de meilleurs taux de réponses.